Conditions complètes de garantie

2026-11 · tiptig.com/support/warranty/2026-11/warranty-fr.pdf

> Version archivée. Elle s'applique aux appareils dont la facture du fabricant est datée du 30 novembre 2026 au plus tard.

Fabricant : Ing. Siegfried Plasch, Baumayrweg 4, 4631 Krenglbach, Autriche
Contact / RMA : office@plasch.at
Territoire : UE / EEE / CH / UK (les procédures hors UE peuvent varier)

1. Portée de cette garantie

Cette garantie volontaire du fabricant couvre les défauts de matière et de fabrication survenant lors d'une utilisation normale pendant la période de garantie. Le fournisseur réparera ou remplacera les composants concernés à sa seule discrétion pour rétablir la fonctionnalité contractuelle. Les pièces remplacées deviennent la propriété du fournisseur. La réparation ou le remplacement ne prolongent ni ne renouvellent la période de garantie.

2. Début et preuve

La période de garantie commence à la date d'achat indiquée sur la facture originale du premier acheteur. La facture et le numéro de série constituent une preuve suffisante — aucun certificat de garantie séparé n'est requis. La garantie s'applique au premier acheteur et n'est pas transférable.

3. Périodes de garantie par famille de produits

- Module de fil chaud / électronique de puissance / unités de commande : **12 mois**
- Dévidoirs / entraînements / régulateurs : **12 mois**
- Torches TIG/automatisation, flexibles, faisceaux de câbles : **6 mois**
- Logiciel/micrologiciel : pas de garantie de performance ; correction des erreurs par mises à jour, si disponibles
- Pièces d'usure et consommables : exclus

4. Ce qui n'est pas couvert

- Pièces d'usure/consommables (par ex. tubes-contact, buses de gaz, céramiques, buses de courant, diffuseurs, joints/joints toriques, intérieur de flexibles, guides, galets, fusibles, filtres, lubrifiants)
- Mauvaise utilisation ou non-respect du manuel d'exploitation (paramètres incorrects, refroidissement insuffisant, alimentation en gaz de protection inadéquate)
- Influences mécaniques/chimiques : chute, pliage, corrosion, entrée de liquides, contamination
- Influences électriques : surtension/sous-tension, foudre, interférences CEM hors spécification, fréquence réseau incorrecte, mise à la terre absente/défectueuse
- Interventions/modifications par des personnes non autorisées, accessoires non approuvés/pièces de tiers, numéros de série manipulés
- Dommages de transport/stockage après le transfert des risques ; conflits logiciels avec des systèmes tiers

5. Réclamation (procédure RMA)

1. Signalez le problème à office@plasch.at, en indiquant : numéro de série, justificatif d'achat (copie), brève description de la panne, photos/vidéos significatives.

2. Vous recevrez un numéro RMA et l’adresse d’expédition (aucun retour accepté sans RMA).
3. L’emballage doit être sûr pour le transport, propre et exempt de fluides de fonctionnement (par ex. liquide de refroidissement).
4. Le fournisseur examinera le défaut et procédera à la réparation ou au remplacement en cas de garantie ; sinon, vous recevrez un devis.

Sauf accord express contraire, nous ne couvrons pas les frais de transport, de déplacement, de démontage/montage ou de diagnostic. Les frais de garantie légalement obligatoires ne sont pas affectés.

6. Relation avec les droits légaux

Cette garantie du fabricant s’applique en complément de vos droits légaux de garantie selon la législation applicable et ne les affecte pas. Les recours légaux (réduction de prix, résiliation, dommages et intérêts) existent de manière indépendante, sous réserve des conditions légales.

7. Responsabilité

Notre responsabilité au titre de cette garantie se limite au rétablissement de la fonctionnalité (réparation/remplacement). Les réclamations supplémentaires (par ex. perte de production, manque à gagner, perte de données) sont exclues — sauf en cas de dol, de négligence grave ou de dommages corporels. Les droits légaux impératifs ne sont pas affectés.

8. Logiciel / micrologiciel

Les mises à jour du micrologiciel peuvent modifier certaines fonctions ; les illustrations/manuels peuvent différer légèrement de l'état actuel. Les utilisateurs doivent consulter le manuel d’exploitation et les notes de version.

9. Droit applicable et langue

Cette garantie est régie par le droit autrichien à l’exclusion des règles de conflit de lois et de la CVIM ; les dispositions impératives de protection du consommateur du pays de résidence du consommateur ne sont pas affectées. Ces conditions sont fournies sous forme de texte et le client peut les enregistrer ou les imprimer. En cas de divergence, la version en allemand prévaut.